

PROCEDURE D'ADMISSION INSA SHN

1- Procédure d'admission post-bac à l'INSA via PARCOURSUP

19 Janvier au 12 mars 2026	Dépôts des candidatures et sélection de vos vœux sur le portail national PARCOURSUP (l'ordre n'a pas d'importance)
27 février 2026	Ouverture de l' espace personnel du candidat pour le groupe INSA IMPORTANT : inscrire une adresse mail que le candidat consulte
Jusqu'au 1 ^{er} avril 2026	Finalisation de votre dossier et confirmation de chaque vœu sur PARCOURSUP ATTENTION : choisir filière Sport-Etudes (cf. §5)
20 avril 2026 14h00	Résultats du 1 ^{er} jury sur l' espace personnel du candidat (convocation à l'entretien ou non)
23 avril 2026 minuit	Date limite de confirmation de participation à l'entretien par les candidats sur l' espace personnel du candidat
4 mai au 11 mai 2026	Période d'entretien INSA TOULOUSE : du lundi 4 Mai au 11 Mai 2026 La convocation est envoyée à l'adresse postale indiquée sur PARCOURSUP.
2 juin 2026	Début des propositions d'admission Le candidat répond au fur et à mesure aux propositions d'admission qu'il reçoit. ATTENTION : Être vigilant sur les dates de délais de réponse

Les établissements peuvent vous faire quatre types de réponse :

1. « **Oui** » = admis dans l'établissement
2. « **Oui si** » = proposition d'un cursus aménagé (stage, cours de remise à niveau ...)
3. « **En attente** » = sur liste d'attente
4. « **Non** » = refusé

Attention : Si vous avez plus d'un OUI ou OUI SI, vous ne pouvez conserver qu'un seul OUI (ou OUI SI).
En revanche, vous pouvez conserver un ou plusieurs vœux en attente en l'indiquant clairement pour chacun, sinon ces vœux en attente seront supprimés.

Juin

Phase d'admission complémentaire

Début juillet

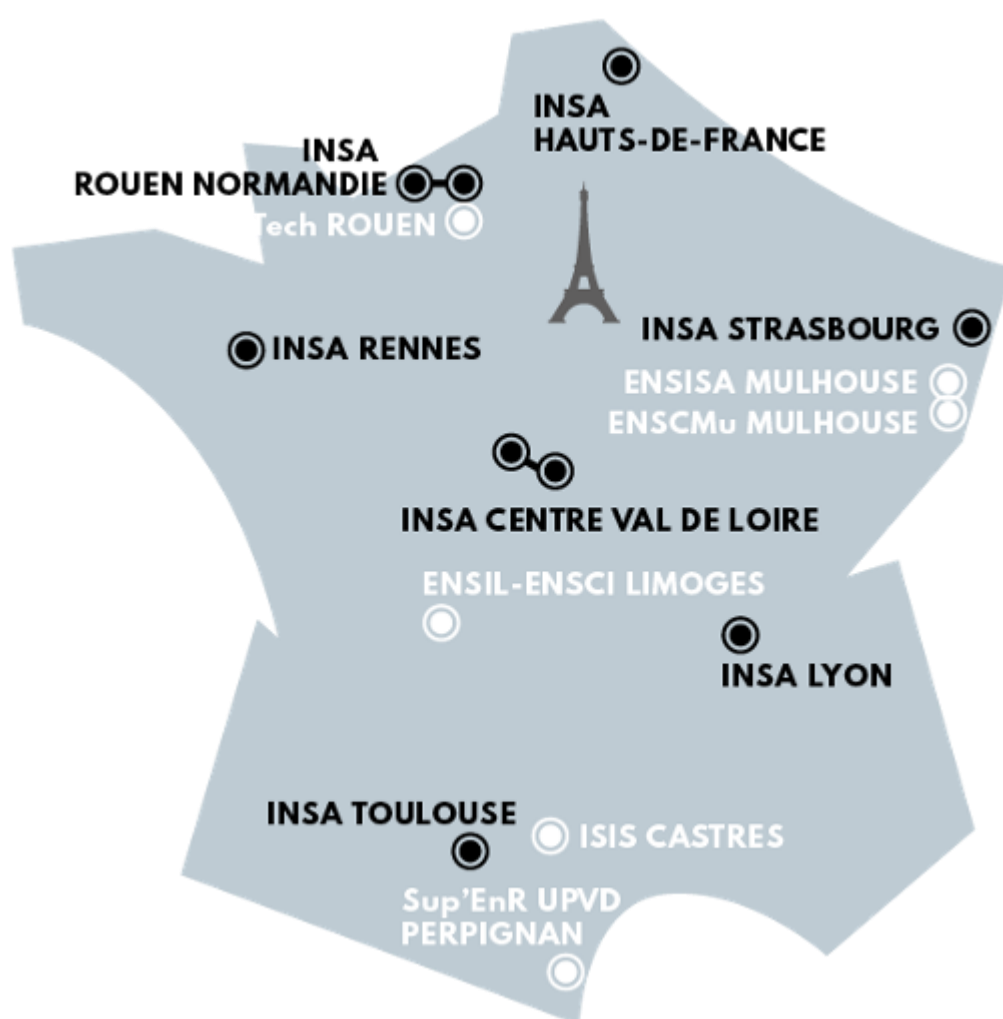
Classement des vœux en attente par ordre de préférence

11 juillet 2026

Fin de la procédure principale PARCOURSUP

Pour plus d'information consulter le site <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier>

2- Le groupe INSA



3 - Filière à thème : Sport-études

Les sportifs pouvant postuler en section sport-études (S²E) sont :

□ **Sportifs de Haut Niveau inscrits sur les listes Ministérielles** appartenant au cercle 1 (C1) :

- Elite
- Relève
- Sénior
- Reconversion

□ **Sportifs inscrits dans un Projet de Performance Fédéral** appartenant au cercle 2 (C2) :

- Liste des Sportifs Espoirs
- Liste des sportifs Collectifs Nationaux
- Liste des entraîneurs, arbitres et juges de haut niveau
- Les sportifs ayant une convention avec un centre de formation d'un club professionnel (CFCP)
- Les sportifs professionnels avec un contrat de travail

□ **Sportifs de Bon Niveau National** appartenant au cercle (C3) :

Les sportifs justifiant d'un niveau de pratique national. Ces sportifs pourront, en fonction de leur dossier sportif et des places disponibles, intégrer la filière sport-études.

4- La procédure de recrutement dans le groupe INSA

ETAPE 1

Premier classement à partir d'une étude des dossiers scolaires de 1^{ère} et de Terminale montrant de solides compétences en mathématiques et des épreuves anticipées du bac de français.

ETAPE 2

Le pré-jury détermine la liste des candidats convoqués à l'entretien de valorisation. Cet entretien vise à faire valoir ses qualités personnelles (motivation, ingéniosité ouverture d'esprit...). Il ne nécessite pas de préparation spécifique.

ETAPE 3

Classement final qui prend en compte tous les éléments du dossier scolaire et le résultat de l'entretien de valorisation.

Le coût de l'inscription pour candidater est de 105 € (gratuit pour les boursiers).

5 - Demande de filière sportive

- Le candidat s'inscrit sur PARCOURSUP et choisit le groupe INSA et les INSA qui l'intéressent.
- Une fois que le candidat aura validé ses vœux (avant le 2 avril), il recevra un mail du service des admissions INSA lui spécifiant **qu'il doit activer son espace personnel**. Sur cet espace, le candidat pourra **postuler dans une filière à thème** et choisir s'il le désire la filière sport-études.
- Le candidat intéressé devra remplir, en ligne, le dossier « d'évaluation du niveau sportif » et télécharger les documents demandés.

Tous les dossiers seront étudiés par le(s) responsable(s) des Sections Sport-études des INSA (dans l'ordre des choix de structures sportives faits par les candidats) et seront présentés au 1^{er} jury (début mai) si le niveau sportif répond aux **critères définis au §3**.

Le candidat peut dès aujourd'hui commencer à construire son dossier. Il lui sera demandé :

- 1 CV sportif
- Les attestations de ses meilleures performances (au moins des 2 dernières années)
- Une lettre de motivation précisant ses ambitions sportives à plus long terme
- **Son projet sportif pour la saison 2026-2027**. Le candidat doit prendre contact avec les structures sportives susceptibles de l'accueillir s'il est amené à changer de lieu de vie.

Il est conseillé à un sportif de choisir l'INSA en fonction de la cohérence de son double projet Etude/Sportif.

6- Les sportifs admis en section sport-études à l'INSA de Toulouse

Les sportifs admis à l'INSA Toulouse bénéficient de certains avantages en fonction de leur statut (C1 ou C2 ou C3) :

- un groupe spécifique en 1^{ère} année qui bénéficie de cours magistraux à effectif réduit (24), de TD et TP avec un suivi des enseignants
- la possibilité d'aménager la durée des études si nécessaire (par exemple : 1^{ère} année en 2 ans, ou 1^{ère} et 2^{ème} année en 3 ans)
- des autorisations d'absences justifiées
- des heures de tutorat
- un report de contrôles en cas de compétition
- un accès à la salle de musculation du lundi au vendredi entre 12h et 14h
- un suivi et bilan individualisé au niveau scolaire (responsable d'études) et sportif (structure fédérale, pôle, etc...)

CONTACT

Mme DUBOSCQ Laurence

Adresse mail : laurence.duboscq@insa-toulouse.fr

Téléphone : 05.61.55.93.83 / 06.64.90.47.17